

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Proséminaire 2 en histoire de l'art moderne et contemporain (2HA1220)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier B A - histoire de l'art	Séminaire: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

Lara Pitteloud, assistante-doctorante
Réception sur rendez-vous
Adresse mail : lara.pitteloud@unine.ch

Léa Depestel, assistante-doctorante
Réception sur rendez-vous
Adresse mail : lea.depestel@unine.ch

Bureau 3.N08
Institut d'histoire de l'art et de muséologie
Espace Tilo-Frey 1
CH-2000 Neuchâtel

Contenu

Préparation méthodologique au cours d'introduction à l'histoire de l'art moderne et à l'histoire de l'art contemporain à travers l'étude d'œuvres jalons des périodes considérées.

L'étudiant-e analyse et présente de manière structurée et étayée le résultat de ses recherches. Il articule dans un rapport texte-image le sujet qui lui a été attribué en plaçant celui-ci dans son contexte artistique, culturel et historique.

Le contenu détaillé des séances est transmis par l'enseignante au début du semestre.

Forme de l'évaluation

L'évaluation comporte deux tâches :

1. Un exposé oral (50% de la note finale)
2. Un dossier écrit en lien avec la présentation orale (50% de la note finale)

L'exposé oral vise à présenter une analyse problématisée de l'œuvre, comprenant une introduction, un développement structuré en deux ou trois parties principales, et une conclusion. Cette analyse doit reposer sur l'observation détaillée de l'œuvre et sur la consultation de la bibliographie. À partir de ces éléments, l'étudiant-e élabore une problématique, c'est-à-dire une question de recherche qui servira de fil conducteur à toute l'analyse. L'exposé oral s'appuie en outre sur l'utilisation d'une présentation PowerPoint, qui compte dans l'évaluation de l'exposé. À l'issue de cet exposé, l'enseignant-e posera des questions lui permettant notamment d'évaluer l'étendue des connaissances de l'étudiant-e sur son sujet et son recul critique sur ses lectures.

Un mois après sa présentation orale, l'étudiant-e rend, sur le même sujet, un travail écrit individuel (aux formats Word et PDF). Celui-ci est distinct de l'exposé oral ; il n'en est pas la simple retranscription, mais une version approfondie suivant les remarques de l'enseignant-e. Il est rédigé selon les normes de l'IHAM, et comprend entre 12'000 et 15'000 signes espaces compris (= 5 à 7 pages, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5), une bibliographie, une table des matières, un dossier d'illustrations et d'éventuelles annexes.

Critères d'évaluation de l'exposé oral :

- Maîtrise de la bibliographie
- Pertinence du propos, choix de la problématique
- Respect d'une structure scientifique (introduction, développement, conclusion)
- Qualité du support de présentation PowerPoint (légendes complètes, choix des images, etc.)
- Qualité de l'expression orale (clarté, cohérence, structure)

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Proséminaire 2 en histoire de l'art moderne et contemporain (2HA1220)

- Maîtrise du temps
- Respect des consignes

Critères d'évaluation du dossier écrit :

- Cohérence et pertinence du propos
- Prise en compte des commentaires reçus à l'issue de la présentation orale
- Structure du propos (plan, articulation des idées, transitions)
- Renvoi pertinent et critique à la littérature secondaire
- Qualité de l'expression écrite (clarté, vocabulaire, orthographe, syntaxe, etc.)
- Respect des consignes et des Normes rédactionnelles de l'IHAM

La présence au cours est obligatoire et constitue une condition de validation de l'enseignement. Un seuil de présence aux séances à hauteur de 70% est cependant toléré. Les étudiant-e-s sont en outre tenu-e-s de prévenir l'enseignant-e de leur absence par courriel avant la séance.

Les étudiant-e-s sont en outre tenu-e-s de prévenir l'enseignant-e de leur absence par courriel avant la séance.

En règle générale, l'utilisation de l'IA pour aider à la rédaction des travaux académiques est admise. Dans ce cas, l'étudiant-e se conformera à la charte IA de l'IHAM, qu'il/elle complètera et joindra à son dossier écrit. Toute utilisation de l'IA qui ne serait pas déclarée conformément à cette charte sera traitée comme un cas de plagiat.

Lien pour la charte https://www.unine.ch/iham/wp-content/uploads/sites/89/Charte-IA_declaration-honneur_IHAM.pdf

Modalités de rattrapage

L'étudiant-e dont le travail est jugé insuffisant est en rattrapage, et un premier échec est notifié (première tentative).

Un rendez-vous obligatoire doit alors être pris avec les enseignantes. A compter de ce rendez-vous, l'étudiant-e dispose de deux semaines pour soumettre aux enseignantes une version révisée de son dossier.

Si la seconde version du travail est jugée insuffisante, un deuxième échec est notifié : l'échec définitif est prononcé et l'étudiant-e est éliminé-e du pilier.

Tout-e étudiant-e ayant obtenu la moyenne ou plus peut bénéficier d'une remédiation s'il ou elle le souhaite. Les conditions de rendu sont identiques à celles prévues pour les cas de rattrapage.

Documentation

La documentation utile figure sur la plateforme Moodle. L'inscription sur Moodle est obligatoire. L'étudiant-e s'engage à s'y inscrire dans les plus brefs délais.

Pré-requis

Avoir suivi les Travaux pratiques en histoire de l'art, et maîtriser les normes rédactionnelles de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie.

Le site de l'IHAM fournit par ailleurs de nombreux documents utiles à l'étudiant-e pour réaliser ses travaux oraux et écrits de manière satisfaisante : <https://www.unine.ch/iham/home/pour-les-etudiant-e-s.html>

Forme de l'enseignement

Le proséminaire II est dispensé au semestre d'automne, le lundi de 15h15 à 17h00.

La première séance introductive est assurée par l'enseignante et vise à transmettre aux étudiant-e-s les outils nécessaires à la réalisation de leur recherche.

Les séances suivantes sont dédiées aux présentations des étudiant-e-s. Chaque présentation est suivie d'une discussion alimentée par les questions des étudiant-e-s et par les remarques de l'enseignante.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Appliquer les outils méthodologiques de la recherche scientifique
- Utiliser les bases de données bibliographiques et visuelles et les instruments de la recherche
- Rédiger une analyse problématisée et structurée, conformément au guide de rédaction de l'IHAM
- Etablir une problématique argumentée à partir des sources primaires et secondaires

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Proséminaire 2 en histoire de l'art moderne et contemporain (2HA1220)

- Transmettre par oral et par écrit les résultats d'une recherche de manière structurée
- Concevoir un argumentaire clair et documenté autour d'un objet d'étude

Compétences transférables

- Concevoir une analyse critique des sources primaires et secondaires pour construire une argumentation et se forger un jugement propre sur un sujet.
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes.
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'écrit et à l'oral.